



Syndicat Mixte pour le SCOTERS

Questions de SCOTERS

Ce questionnaire s'adresse aux 100 élus du Comité syndical, titulaires et suppléants, ainsi qu'à tous les maires des 141 communes qui composent le périmètre du SCOTERS. Le document "Conduite de projet" est joint en annexe.

Elus, exprimez-vous !

Le mot SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg) est maintenant devenu incontournable pour vous, élus de la région de Strasbourg... et pour cause ! En effet, il est l'outil essentiel du développement futur de notre territoire. Aujourd'hui, votre Syndicat mixte pour le SCOTERS prépare activement un état des lieux de notre région – réalisé par l'ADEUS – sur la base duquel seront définies les grandes orientations encadrant l'avenir de notre territoire. À cette occasion, vous êtes invités à vous exprimer sur la démarche et les objectifs liés à l'élaboration de notre SCOTERS. Votre opinion nous est précieuse ! En effet, elle nous aidera à mieux connaître vos attentes, afin de favoriser une concertation efficace et constructive.

Renseignements

facultatifs

Commune Code postal

Nom et Prénom

indispensables

La personne qui répond à ce questionnaire est :

- un élu
- un membre de l'administration

Vous-mêmes ou la personne que vous représentez êtes :

- un élu membre du Comité syndical titulaire.
- un élu membre du Comité syndical suppléant.
- un élu non membre du Comité syndical.

Combien d'habitants résident sur le territoire de votre commune ?

..... habitants

Combien d'habitants résident sur le territoire de votre intercommunalité (Communauté de communes, SIVOM, Communauté urbaine...) ?

..... habitants

La distance séparant votre commune du centre de Strasbourg est de km.

Note importante : vous pouvez cocher plusieurs cases !

1. Votre opinion sur la communication de votre Syndicat mixte

Le Syndicat mixte pour le SCOTERS s'attache à rendre sa communication aisément accessible à tous. Nous souhaitons connaître vos réactions à ce sujet.

Vous considérez-vous correctement informé(e) du rôle et de l'action du Syndicat mixte ?

- Oui
- Non

Le Syndicat mixte met à votre disposition un magazine (3 parutions/an) et un site Internet. De plus, il réalise occasionnellement des communiqués de presse à destination des médias.

Estimez-vous cette communication suffisante ?

- Oui
- Non

Suggestions :

.....

.....

.....

À propos du magazine 2000-2015 du Syndicat mixte, le lisez-vous

- Régulièrement et avec intérêt
- À l'occasion, si les sujets m'intéressent
- Rarement

Avez-vous déjà consulté le site Internet du Syndicat mixte ? Si oui, quel degré d'intérêt lui avez-vous porté ?

- Oui, je l'ai trouvé très intéressant.
- Oui, je l'ai trouvé d'un intérêt limité.
- Non.

Note : le site actuel (www.schemadirecteur-strasbourg.org) comporte une partie importante accessible uniquement par mot de passe (smsdrs et scots). Il est en cours de réécriture complète. Le nouveau site pourra être consulté très bientôt à l'adresse suivante : www.scoters.org.

De manière générale, la communication du Syndicat mixte vous semble :

- Accessible et facilement compréhensible.
- Une source d'information intéressante sur les enjeux qui concernent le territoire de ma commune.
- Trop technique.
- Un discours trop éloigné des questions concrètes qui guident le futur développement de ma commune.

Suggestions :

.....

.....

.....

2. Votre avis sur le travail des 5 Commissions et des ateliers d'élaboration

Le Syndicat mixte pour le SCOTERS a encadré trois séries d'études préalables à l'élaboration du SCOTERS : les 5 commissions thématiques, les 4 ateliers transversaux et les études transfrontalières INTERREG.

Nous vous demandons maintenant de vous exprimer sur ce sujet.

2.1 Voici les 9 grands enjeux qui ont guidé le déroulement de ces études. Indiquez le niveau d'importance que vous leur accordez.

- Notez chaque enjeu de 1 à 3 :

1 = Très important

2 = Important

3 = De moindre importance

- Transports et mobilités**
Concerne l'augmentation des déplacements et les problèmes de circulation, le développement des infrastructures, la croissance des flux routiers et ferrés de marchandise...
- Habitat et forme urbaine**
Traite des questions de l'étalement urbain et de la périurbanisation, de l'offre en logements et de la mixité sociale, du vieillissement de la population...
- Économie**
Concerne la progression de l'emploi, la répartition des zones d'activités, le développement des nouvelles technologies de l'information...
- Environnement**
Concerne la préservation de la richesse historique du milieu naturel régional, la fragilisation des écosystèmes, la qualité de l'air et de l'eau, de même que les questions de l'énergie, de la diversité biologique, de la réduction des nuisances et de la pollution...
- Coopérations**
Traite des lois Voynet (les pays), Chevènement et S.R.U., des contacts avec les intercommunalités hors SCOTERS, des réflexions transfrontalières...
- Attractivité des territoires**
Concerne l'équilibre ville-campagne, les motivations d'installation des ménages et des entreprises...
- Métropolisation**
Traite des fonctions métropolitaines de Strasbourg, de l'image internationale de Strasbourg, des retombées du développement de Strasbourg...
- Équipements des territoires**
Concerne les effets positifs ou négatifs des infrastructures sur le territoire.
- Paysages naturels et urbains**
Concerne la prise de conscience du partage d'un patrimoine commun et les effets de l'action humaine sur les paysages.

2.2 De façon plus précise, dites-nous quelle est votre opinion sur la situation actuelle de la région de Strasbourg.

Le nombre de déplacements augmente sans cesse. Quelle solution vous semble la plus adéquate pour réguler les flux de circulation ?

- Augmenter les infrastructures routières.
- Favoriser le transport collectif et les solutions alternatives.

Suggestions :

.....

.....

Les flux routiers de marchandise sont en constante augmentation. Considérez-vous cette situation comme :

- Normale
- Inévitable
- Gênante
- Alarmante

Pour vous, le processus d'étalement urbain est :

- Souhaitable
- Inévitable
- Problématique

Quelle est, selon vous, la meilleure façon de favoriser la mixité sociale sur nos territoires ?

- Développer l'offre de logements sociaux.
- Mieux répartir l'offre existante.
- Favoriser l'établissement des commerces dans les zones sensibles.
- Autres :

.....

Avez-vous le sentiment que les diversités existant aujourd'hui entre petites et grandes communes sont respectées sur le territoire du SCOTERS ?

- Totalemment respectées
- Plutôt respectées
- Peu respectées
- Pas du tout respectées

Pour vous, l'attractivité du territoire repose principalement sur :

- Le développement de l'offre de services urbains
- La valorisation de la qualité de vie
- La disponibilité des ressources humaines
- Le développement des infrastructures
- Le coût du foncier
- Autres :

Dans l'avenir, le dynamisme économique de la région de Strasbourg devra s'appuyer essentiellement sur :

- Son tissu industriel traditionnel.
- Son secteur tertiaire en développement.
- Sa capacité à tirer parti de l'activité économique liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- L'image attractive de Strasbourg.
- Autres :

Selon vous, la réduction de la pollution atmosphérique passe avant tout par :

- La maîtrise de la circulation automobile.
- La limitation des rejets de l'industrie.
- Le ferroutage et le contrôle du transport de marchandises.
- Autres :

Quelle est la meilleure manière de protéger la nappe phréatique de notre région, aujourd'hui menacée par tous les types de pollution ?

- Maîtriser l'urbanisation.
- Mieux étudier l'emplacement des zones d'activité.
- Optimiser et moderniser le fonctionnement des stations d'épuration.
- Encourager la diminution des polluants agricoles.
- Autres :

Êtes-vous pour ou contre le fait d'étendre les actions de tri sélectif des déchets domestiques à l'ensemble du territoire du SCOTERS ?

- Tout à fait pour, sur toutes les communes du SCOTERS.
- Plutôt pour, mais de façon progressive.
- Plutôt contre, du moins pas dans les conditions actuelles.
- Tout à fait contre.
- Indifférent

Selon vous, quel impact aura le SCOTERS sur le développement de nos territoires ?

- Un impact décisif sur le territoire de ma commune.
- Un impact décisif sur le territoire du SCOTERS.
- Un impact important sur le territoire de ma commune.
- Un impact important sur le territoire du SCOTERS.
- Un impact négligeable sur le territoire de ma commune
- Un impact négligeable sur le territoire du SCOTERS.

Commentaires :

.....

.....

.....

3. Questions ouvertes

C'est l'occasion de vous exprimer librement sur le sujet de votre choix !

Voici quelques pistes de réflexion :

- Vos attentes à l'égard du SCOTERS.
- Les thèmes que vous souhaitez voir aborder en priorité.
- Vos remarques sur notre démarche et sur la conduite de projet (telles que définies dans le document ci-joint).
- La participation des élus locaux, le rythme des rencontres et l'accessibilité de l'information.
- La concertation prévue en 2002 et 2003.
- Autres...



**Merci de nous retourner ce questionnaire sous 10 jours
(au plus tard le lundi 5 mars) à cette adresse :**
Syndicat mixte pour le SCOTERS
13, rue du 22 novembre
67000 Strasbourg

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
Dorothee Gulden
03 88 15 22 24

Les résultats de ce questionnaire vous seront communiqués lors d'une réunion publique exceptionnelle qui réunira l'ensemble des élus du Comité syndical ainsi que les maires des 141 communes.

Rendez-vous
le samedi 23 mars de 10h30 à 12h
à la Salle des Fêtes de Hoerd.